

# Evaluations en milieu de travail

Lea Christina Burgermeister<sup>a</sup>, Bernadette Sütterlin<sup>b</sup>, Werner Bauer<sup>c</sup>, Michael Siegrist<sup>d</sup>

<sup>a</sup> Lic. phil., collaboratrice scientifique; <sup>b</sup> Dr sc., Senior Researcher; <sup>c</sup> Dr méd., président de l'ISFM; <sup>d</sup> Prof. Dr phil., professeur Consumer Behavior à l'ETH Zurich

Mandatée par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM), la 19<sup>e</sup> enquête sur l'appréciation de la formation postgraduée par les médecins en formation postgraduée a été réalisée de juillet à septembre 2015 par l'ETH Zurich. A la partie habituelle sur l'appréciation de la formation postgraduée, l'enquête 2015 a ajouté un module variable avec des questions concernant les évaluations en milieu de travail dans le but de tirer un bilan intermédiaire depuis leur introduction. Afin d'obtenir une vue d'ensemble la plus complète possible, les responsables des établissements de formation ont également été interrogés pour connaître leur point de vue sur ce sujet.

Après une phase pilote qui s'est étendue de 2006 à 2010, les évaluations en milieu de travail (Mini-CEX/DOPS)<sup>1</sup> ont été intégrées dans le programme de formation d'un grand nombre de sociétés de discipline médicale et, depuis 2014, elles font partie intégrante de la Réglementation pour la formation postgraduée. Tous les établissements de formation sont tenus d'exécuter quatre évaluations en milieu de travail par année calendaire et par médecin en formation postgraduée.

Les évaluations en milieu de travail servent à l'évaluation formative du quotidien clinique. Elles visent à soutenir le processus d'apprentissage des médecins en formation postgraduée, car ces évaluations permettent une vérification et adaptation systématique des objectifs spécifiques de formation. Les évaluations en milieu de travail mettent en évidence aussi bien les progrès que le potentiel d'amélioration des médecins en formation postgraduée, offrant ainsi une base de discussion optimale pour les entretiens d'évaluation [1]. En revanche, les évaluations en milieu de travail ne sont pas des examens (évaluations sommatives), mais visent à soutenir la formation postgraduée dans le travail au quotidien dans le sens d'une évaluation formative. C'est pourquoi une bonne intégration dans le quotidien professionnel constitue un facteur central de ces évaluations, comme l'ont démontré les premières expériences acquises en psychiatrie et psychothérapie [2]. Un autre critère pour une mise en œuvre réussie des évaluations en milieu de travail réside dans leur utilité par rapport à l'investissement qu'elles exigent. Dans la

phase pilote, leur utilité a souvent été jugée comme n'étant pas suffisamment manifeste [3].

## Méthode

### Participants et réalisation

La manière de procéder en 2015 a été la même que pour les enquêtes des années précédentes [4]. Un total de 10 681 questionnaires a été envoyé à 1317 établissements de formation postgraduée; les responsables de ces établissements avaient la charge de les diffuser ensuite aux médecins en formation postgraduée annoncés. Le taux de réponse s'est élevé à 68% (N = 7294). Ce chiffre est comparable au taux de réponse des années précédentes [4, 5].

Les responsables des établissements de formation ont reçu un lien vers un court questionnaire en ligne avec des questions d'ordre statistique sur leur établissement et des questions sur les évaluations en milieu de travail auquel un total de N = 1493 responsables d'établissements (96%) ont répondu.

Le point de vue des responsables d'établissements sur les évaluations en milieu de travail avait déjà été analysé en 2011 dans le cadre de l'enquête statistique au cours de laquelle N = 1297 responsables sur les 1411 interrogés (92%) avaient répondu aux questions de cette partie du module.

### Questionnaire

Pour l'enquête 2015 auprès des médecins en formation postgraduée, mais aussi des responsables d'établissements de formation, un bref texte d'introduction définissait que l'«évaluation en milieu de travail» consiste en une brève séquence au cours de laquelle le médecin en formation est observé par une personne en charge de la formation postgraduée pendant qu'il traite son patient. En premier lieu, le questionnaire demandait aux médecins en formation postgraduée s'ils avaient déjà pris part à une évaluation en milieu de travail et, aux responsables d'établissements, si des évaluations en milieu de travail ont lieu dans leur établissement et, si oui, depuis quelle année. Ensuite, le questionnaire se penchait sur des affirmations en lien avec l'intégra-

<sup>1</sup> Dans le cadre des Mini-Clinical Evaluation Exercises (Mini-CEX), l'interaction communicative avec le patient et les examens cliniques sont observés. La Direct Observation of Procedural Skills (DOPS) se concentre sur l'observation des interventions manuelles. Tous les deux sont des instruments reconnus des évaluations en milieu de travail.

bilité et l'utilité de ces évaluations. Les personnes interrogées ont été priées d'indiquer sur une échelle de 1 («Pas du tout») à 4 («Tout à fait»), ou par «Je ne peux pas évaluer», dans quelle mesure elles approuvent ces affirmations.

Déjà dans l'enquête de 2011, quelques questions sur les évaluations en milieu de travail ont été posées aux responsables des établissements de formation. Après une brève introduction (analogue à celle de 2015), le questionnaire demandait si les responsables ou les chefs de clinique avaient déjà procédé à des évaluations en milieu de travail dans leur établissement, avant de poursuivre, pour eux aussi, par des affirmations sur l'intégrabilité et l'utilité des évaluations en milieu de travail. Les responsables devaient indiquer sur une échelle de 1 («Pas du tout») à 4 («Tout à fait») dans quelle mesure ils approuvent ces affirmations.

## Résultats

### Etat de l'introduction des évaluations en milieu de travail

En 2011, après la phase pilote, seuls 31% des responsables d'établissements interrogés ont indiqué qu'eux-mêmes ou leurs chefs de clinique avaient déjà procédé à une évaluation en milieu de travail dans leur établissement de formation. En 2015, ce pourcentage est passé à 76%. Cependant, il y a des différences spécifiques aux

spécialisations. La figure 1 présente les chiffres des sept spécialisations les plus fréquentes. En gynécologie et obstétrique, 92% des établissements de formation réalisent déjà des évaluations en milieu de travail, alors qu'ils ne sont que 72% en chirurgie. Toutes disciplines confondues, on remarque que dans quelques spécialisations, moins de la moitié des établissements procèdent à des évaluations en milieu de travail (prévention et santé publique [20%], pathologie [27%], médecine pharmaceutique [33%], neuropathologie [43%], cardiologie [49%]). En chirurgie pédiatrique et en oto-rhino-laryngologie, tous les établissements de formation indiquent procéder à ces évaluations (100%). Une vue d'ensemble de toutes les disciplines est jointe en annexe.

### Appréciation des évaluations en milieu de travail

L'analyse des données de 2011 relative aux évaluations en milieu de travail a révélé des différences importantes entre les responsables d'établissements qui ont déjà pratiqué de telles évaluations en comparaison avec ceux qui n'avaient encore aucune expérience en la matière. Les premiers se sont montrés nettement plus enthousiastes que les seconds affichant même un certain scepticisme.

En 2015, les médecins en formation postgraduée ont également été interrogés sur les évaluations en milieu de travail. La figure 2 récapitule les appréciations des médecins en formation postgraduée et celles des responsables d'établissement. Une majorité de part et d'autre a indiqué que les évaluations en milieu de travail se laissent bien intégrer dans le quotidien professionnel. Une grande partie estime aussi que l'investissement, comparé à la contribution à la formation postgraduée, est approprié. A la question de savoir si les évaluations en milieu de travail permettent d'identifier les progrès et les possibilités d'amélioration, l'avis des médecins en formation postgraduée s'éloigne de celui des responsables d'établissements. Pendant que trois quarts des responsables sont tout à fait ou plutôt d'accord avec une telle déclaration, seuls deux tiers des médecins en formation postgraduée partagent cette opinion.

### Discussion

Quelques années après l'introduction des évaluations en milieu de travail, le bilan (intermédiaire) est plutôt positif. Si, au début, plusieurs réserves avaient été exprimées pour cette nouvelle méthode, en particulier en lien avec l'investissement et l'utilité pour la formation, il s'avère entre-temps que les évaluations en milieu de travail sont largement acceptées et établies, notamment aussi parce que de plus en plus de respon-

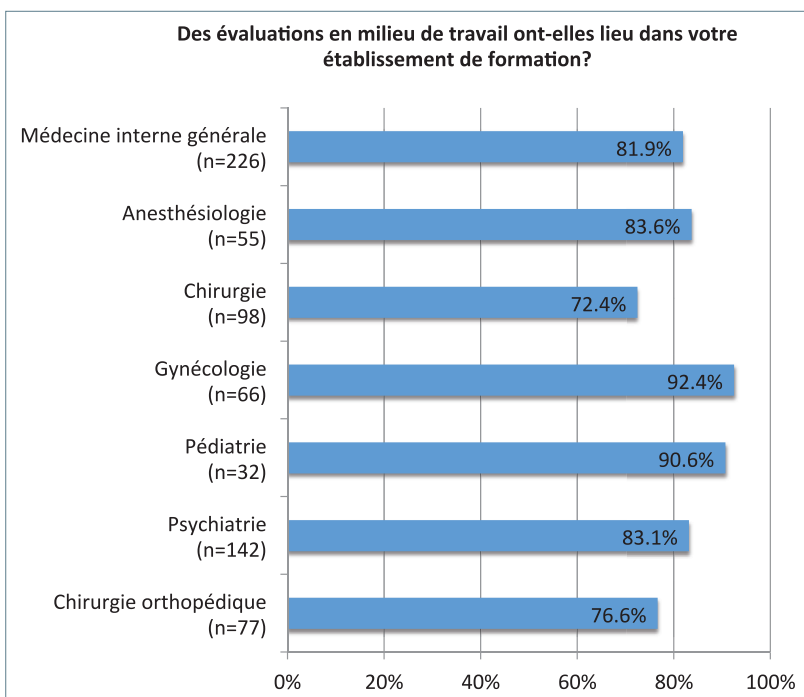
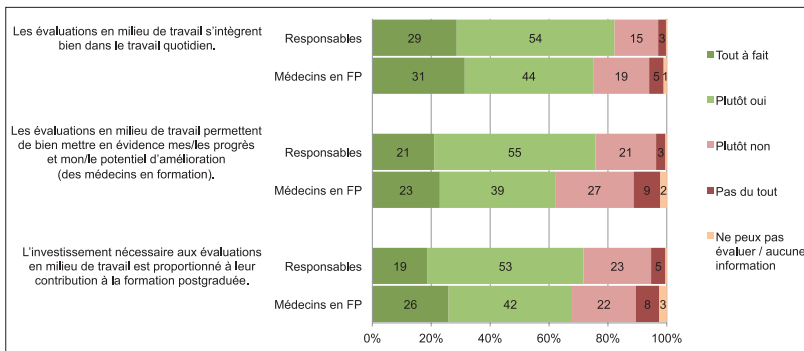


Figure 1: Pourcentage de responsables d'établissements de formation indiquant procéder à des évaluations en milieu de travail, ventilé selon les sept disciplines les plus importantes en nombre de médecins en formation postgraduée.



**Figure 2:** Appréciation des évaluations en milieu de travail. Seules les réponses des médecins en formation postgraduée qui ont déjà pris part à une évaluation en milieu de travail, respectivement seules les réponses des responsables d'établissements de formation dans lesquels des évaluations en milieu de travail ont déjà eu lieu ont été prises en compte (médecins en formation postgraduée: N = 4459; responsables: N = 1131).

sables ont acquis de l'expérience dans ce domaine. Même si le taux d'application des évaluations en milieu de travail n'atteint pas encore 100% dans toutes les disciplines, elles ont en grande partie été intégrées dans le quotidien professionnel de la plupart des spécialisations et sont considérées comme étant positives. Non seulement les responsables d'établissements, mais aussi les médecins en formation postgraduée qui ont déjà pris part à une évaluation en milieu de travail sont en grande partie persuadés de leur intégrabilité dans le travail quotidien et de leur rapport coût-utilité approprié. Les résultats indiquent par ailleurs que l'expérience joue un rôle dans l'acceptation des évaluations en milieu de travail. Les responsables d'établissements qui ont déjà pratiqué les évaluations en milieu de travail émettent un avis plus positif que les autres. En conclusion, précisons que l'introduction généralisée des évaluations en milieu de travail est en bonne voie et qu'à l'avenir, elle doit faire partie intégrante de la formation postgraduée de manière encore plus évidente.

**Crédit illustrations**  
ETH Zurich

**Références**

- Rogausch A, Berendonk C, Giger M, Bauer W, Beyeler C. Objectifs et bénéfices de l'évaluation en milieu de travail dans la pratique clinique quotidienne. Une appréciation. Forum Med Suisse. 2012;12(10):214-17.
- Montagne S, Kurmann J, Jucker Kupper P, Beyeler C, Bauer W. Introduction de l'évaluation en milieu de travail (EMiT) par les sociétés de discipline. Premières expériences en psychiatrie et psychothérapie. Bull Méd Suisses. 2013;94(6):207-10.
- Montagne S, Jucker Kupper P, Berendonk C, Rogausch A, Beyeler C, Giger M. Trois années d'expérience avec l'Evaluation en milieu de travail (Mini-CEX et DOPS) dans la formation postgraduée médicale. Bull Méd Suisses. 2010;91(4):109-11.
- Sütterlin B, Burgermeister LC, Siegrist M, Bauer W. Résultats de l'enquête 2014 sur l'évaluation de la formation postgraduée. Bull Méd Suisses. 2016;97(5):168-71.

Correspondance:  
Institute for Environmental  
Decisions (IED)  
Consumer Behavior  
ETH Zürich CHN J 76.3  
Universitätstrasse 22  
CH-8092 Zurich

5 Van der Horst K, Siegrist M, Orlow P, Berendonk C, Giger M. Démographie, appréciation des études et de la culture de feed-back dans les établissements de formation postgraduée. Résultats de l'enquête 2008 auprès des médecins-assistants. Bull Méd Suisses. 2010;91(6):203-7.

**Annexe**

